

Stage syndical pour toutes, tous les collègues AESH / Prof syndiqué-es ou non



Vous êtes plus de 300 AESH dans notre département pour accompagner les élèves ayant une notification MDPH. Les AESH prennent donc place à côté des élèves, enseignants.tes, des parents et de tous les acteurs de l'école pour construire, ensemble, une école inclusive. La mise en place des PIAL à marche forcée et sans moyens n'est pas acceptable.

Il y a une volonté de minimiser les coûts face à l'explosion des besoins, en recrutant moins d'AESH. On constate une dégradation des conditions de travail des AESH (déjà très difficiles) ainsi que des enseignant-es et une dégradation dans l'accompagnement des élèves.

Nous vous proposons de décortiquer les nouvelles circulaires, dans le cadre d'un échange/débat avec Sandrine Monier du SNUIPP-FSU national et nous essaierons d'expliquer pourquoi la mise en place des PIAL aura pour conséquence une dégradation du service rendu aux familles, à l'inclusion, en un mot, au service public.

Débattons-en ensemble, AESH et Enseignant-es !

Stage de formation syndicale mardi 25 février 2020 à Rodez

Participer à un stage syndical, c'est :

- avoir le temps de se former, comprendre, échanger ...
 - chercher les réponses à ses questions,
 - réfléchir tous ensemble,
 - un moment convivial.
- Enfin, c'est un droit : utilisons-le !**

**FAIRE DU TRAVAIL
DES AESH
UN VRAI MÉTIER.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



**Attention
Autorisation à
demander à la
DASEN (lettre)
avant le
25 janvier**



Inscrivez-vous dès maintenant !

Stage du mardi 25 février 2020

Pour les PEC et CUI

Coordonnées

Mme. la DASEN de l'Aveyron
S/c de M ou Mme le / la Principal/e ou Proviseur/e
ou de Mme ou M. le directeur/trice d'école
Madame / Monsieur la / le Principal/e Proviseur/e

Conformément aux dispositions de la loi L3142-7 à L3142-15 du Code du travail, définissant le droit à la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 25/02/2020 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Rodez.

Il est organisé par la section départementale de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A _____, le _____
Signature

1

Envoyer un courrier de demande de congé pour stage au moins **1 MOIS AVANT** le début du stage (soit le **25 janvier dernier délai**).

Pour les AESH

Coordonnées

Mme la DASEN de l'Aveyron
S/c de M ou Mme le / la Principal/e ou Proviseur/e ou de M. ou Mme
le directeur-trice d'école
Madame / Monsieur la / le Principal/e Proviseur/e

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 13 novembre 1982 (art.2), relative aux agents non titulaires de l'Etat, définissant le droit à la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 25/02/2020 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Rodez.

Il est organisé par la section départementale de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A _____, le _____ Signature



Pour les Enseignant-es

Coordonnées

À Madame la Directrice Académique, sous couvert de Madame ou Monsieur l'IEN de

Madame la Directrice Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le 25/02/2020.

Ce stage se déroulera à Rodez, il est organisé par la FSU sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

A Rodez, le _____ Signature

2

Envoyer la participation au stage à snu12@snuipp.fr avec les questions que tu voudrais y voir abordées.

3 Le programme

9h : Accueil des stagiaires

9h30 : Introduction du stage

9h45 : Sandrine Monier

Les nouvelles circulaires du 5 juin 2019 (quel impact sur nos droits, notre fonctionnement au quotidien)

Focus sur les PIAL, que cachent-ils ? Les dangers d'une mutualisation forcée, collaborations Enseignants/AESH, autres...

10h45 : Débats / Échanges

12h00 : Repas (auberge espagnole)

13h30 : Collaboration AESH-enseignants : réflexions en ateliers

15h00 : bilan, échanges et débats

16h30 : Clôture du stage